



DECLARATION DU NOMBRE D'ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et des articles 221-1 et 223-16 du règlement général de l'AMF

- **Société déclarante :**

- * Dénomination sociale : **FFP**
- * Adresse du siège social : 66 Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
- * Marché Réglementé (Eurolist) : Compartiment B

- **Nombre d'actions et de droits de vote :**

	28 Février 2017	31 Mars 2017
Nombre total d'actions	25 072 589	25 072 589
Nombre total brut des droits de vote	45 105 525	45 098 560
Nombre total net des droits de vote (1)	45 103 925	45 097 317

(1) Total net = nombre total des droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).

- **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

Déclaration si dépassement de plus de 2 % du capital ou des droits de vote de la société et chaque fois qu'un seuil de 1 % ou un multiple de ce pourcentage est franchi, à la hausse ou à la baisse.

Neuilly-sur-Seine, le 3 Avril 2017

Thierry Mabille de Poncheville
Directeur Juridique